

Note Méthodologique : Protection de la biodiversité

Synthèse structurée de la démarche et des étapes de réalisation de la mission.

Contexte & finalité de la méthodologie

Intégrer la biodiversité au cœur du pilotage HSE/SST et de la gouvernance d'entreprise.

- Érosion des écosystèmes impactant santé, sécurité, résilience des sites et conformité.
- Réponse aux aléas climatiques, risques sanitaires et obligations de reporting.
- Approche système articulée avec risques opérationnels, conformité et performance sociale.
- Cadres reconnus; articulation enjeux locaux (espèces/habitats) et globaux (services écosystémiques).
- Déploiement multi-niveaux: sites (ERC pluriannuels) et portefeuille (objectifs, indicateurs, amélioration continue).

Point clé : Appliquer la séquence ERC (éviter, réduire, restaurer, compenser). Viser ≥ 90 % de conformité aux plans biodiversité, et une réduction des pressions locales de 30 % d'ici 2030, avec 2 revues de direction/an.

Objectifs de la mission

- Éviter les impacts critiques sur habitats et espèces prioritaires.
 - Réduire les pressions opérationnelles (bruit, lumière, pollution diffuse).
 - Restaurer les fonctions écologiques dégradées à des niveaux cibles.
 - Compenser en dernier recours selon ratio/durée définis et crédibles.
 - Assurer un suivi indicateur et des audits périodiques (pilotage mesurable).
 - Atteindre ≥ 90 % de conformité aux plans; viser -30 % de pressions locales à l'horizon 2030.
-

Périmètre / livrables attendus

- Diagnostic de maturité et cartographie risques/opportunités.
 - Proposition de gouvernance (rôles, comités, reporting) et trame d'indicateurs.
 - Analyse des impacts/dépendances par site/filière et matrice de priorisation.
 - Scénarios ERC multi-critères et dossier d'aide à la décision.
 - Plan pluriannuel (objectifs, indicateurs, jalons, mécanismes d'escalade).
 - Clauses/cahiers des charges intégrant fenêtres écologiques, obligations et pénalités.
 - Protocole de suivi (méthodes, fréquences, seuils) et trame de reporting.
 - Cartographie des parties prenantes et plan de dialogue jalonné.
-

Démarche méthodologique (étapes)

Étape 1 – Cadrage stratégique et gouvernance

- Diagnostic de maturité, cartographie risques/opportunités, principes et seuils.
- Gouvernance proposée: rôles, comités, reporting; jalons définis.
- Ancrage dans politiques HSE, achats, conception; sponsor de direction.

Étape 2 – Analyse des impacts et dépendances

- Analyse par site/filière (pressures–state–response), priorisation des enjeux.
- Consolidation des relevés de terrain, données géospatiales et retours d’usage.
- Matrice impacts/dépendances; MAJ des aspects environnementaux significatifs.

Étape 3 – Hiérarchie d’atténuation et scénarios

- Conception d’options maximisant l’évitement puis la réduction (restauration/compensation en dernier).
- Comparaison multi-critères (technique, coût, délai, écologie).
- Décision formalisée et documentée; livrable de décision.

Étape 4 – Planification opérationnelle et contrats

- Plan pluriannuel: objectifs, indicateurs, jalons, budgets, escalade.
- Intégration dans cahiers des charges; contrats (obligations, fenêtres écologiques, pénalités).
- Clarification des responsabilités (MOA, MOE, entreprises).

Étape 5 – Suivi, contrôle et amélioration continue

- Protocole de suivi (méthodes, fréquences, seuils d’alerte) et reporting.
- Audits internes et revues périodiques; corrections et capitalisation.
- Décisions et révisions de conception/procédures documentées.

Étape 6 – Engagement des parties prenantes et transparence

- Cartographie des parties prenantes et plan de dialogue jalonné.
- Consultations et médiation fondée sur les preuves; retours terrain intégrés.
- Bilans périodiques transparents renforçant l’acceptabilité.

Planning / durée / jalons

Élément	Fréquence / durée	Jalon / repère
Revue de direction (PDCA)	2 fois/an	Pilotage itératif fondé sur données vérifiées
Suivi des habitats	Semestriel (sensibles) / Annuel (stables)	Protocoles et seuils fixés avant déploiement
Évaluation intermédiaire	À 36 mois	Ajustements des mesures sur résultats
Audits internes biodiversité/HSE	1–2 fois/an	≥ 90 % de conformité aux plans d’actions

Chaîne d’approvisionnement (critiques)	Filtrage 12 mois; extension 24–36 mois	Exigences graduelles, audits ciblés
Réduction des pressions locales	Horizon 2030	-30 % aligné bonnes pratiques sectorielles

Rôles & responsabilités

Consultant

- Réaliser le diagnostic de maturité et la cartographie risques/opportunités.
- Proposer la gouvernance (rôles, comités, reporting) et la trame d’indicateurs.
- Analyser impacts/dépendances; comparer scénarios ERC et produire les livrables de décision.
- Structurer le plan pluriannuel, les protocoles de suivi et les trames de reporting; appuyer la contractualisation.
- Préparer la cartographie des parties prenantes et le plan de dialogue; former les équipes.

Client

- Nommer un sponsor; valider principes, seuils et jalons; fournir données terrain/géospatiales/retours d’usage.
- Décider des scénarios et arbitrages; intégrer les exigences biodiversité dans les contrats.
- Mettre en œuvre les actions; respecter les fenêtres écologiques; tracer les décisions.
- Organiser suivis, audits et revues; engager parties prenantes et autorités.
- Piloter la performance et activer les mécanismes d’escalade en cas d’écart.

Prérequis & données nécessaires (inputs)

- Relevés de terrain et données géospatiales par site.
- Listes d’espèces/habitats, statuts de protection; périmètres sensibles (zones clés).
- Cartographie des aspects environnementaux significatifs existants.
- Historique des pressions (bruit, éclairage, pollution) et dépendances (eau, pollinisation).
- Contraintes techniques/sécurité et saisonnalités/cycles biologiques.
- Objectifs/indicateurs HSE existants; référentiels (ISO 14001, ODD 15).
- Données fournisseurs sur matières à risque et capacité de traçabilité.
- Ressources, budgets et sponsor de direction identifiés.

Modalités de pilotage & qualité (comités, validations, risques)

- Gouvernance formalisée (rôles, comités, reporting); revues de direction 2/an (trimestrielles conseillées au démarrage).
- Mécanismes d’escalade; décisions tracées; intégration dans HSE, achats et conception.
- Protocoles de suivi avec méthodes, fréquences et seuils; registre des protocoles et assurance qualité des données.

- Audits internes périodiques; audits indépendants possibles tous les 2–3 ans.
- Indicateurs: au moins 1 par objectif; séries temporelles suffisantes; revues méthodologiques annuelles.
- Cibles: ≥ 90 % de conformité aux plans; jalon -30 % des pressions locales d'ici 2030.
- Vigilances: confusion présence espèce vs valeur d'habitat; sous-estimation des dépendances; “green-shifting” vers compensation; séries trop courtes; désalignement avec cycles biologiques.
- Transparence et dialogue: plan de consultation; bilans périodiques appuyés sur des données vérifiables.